



Programme d'Accès aux Services d'Eau et d'Assainissement en RDC (PASEA)

Crédit IDA N° 73390-ZR

Recrutement d'un Consultant (firme) chargé de la réalisation des études de faisabilité, des études hydrogéologiques, des études d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détaillé (APD) et de l'élaboration des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) pour les ouvrages de forage, les systèmes d'alimentation en eau potable (AEP) et les infrastructures d'eau, hygiène et assainissement (EHA) dans les écoles et centres de santé des Entités Territoriales Décentralisées (ETD) des provinces du Kongo Central et de Lomami

AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET
N° 135/ZR-CEP-O-501873-CS-QCBS/PASEA/2026

Le Gouvernement de la République du Démocratique du Congo a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant équivalent à US\$ 400 000 000 en vue de financer le coût du Programme d'Accès aux Services d'Eau et d'Assainissement en RDC (PASEA) et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce crédit pour financer les services suivants : **Elaboration des études de faisabilité, des études hydrogéologiques, des études d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détaillé (APD) et de l'élaboration des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) pour les ouvrages de forage, les systèmes d'alimentation en eau potable (AEP) et les infrastructures d'eau, hygiène et assainissement (EHA) dans les écoles et centres de santé des Entités Territoriales Décentralisées (ETD) des provinces du Kongo Central et de Lomami.**

Il s'agit des villes, secteurs et cités ci-après :

- Province du Kongo Central : **Secteur Assolongo, Secteur de Boma Bungu, Secteur de Mongo Luaala, Secteur de Kimpese, Lufu Cité, Songololo Cité, Seke Banza Cité, Secteur de Benga, Kwilu-Ngongo Cité, Secteur de Loango, Sonabata Cité, Madimba Cité, Secteur de Lufu et Kinzau Mvueté ;**
- Province de Lomami : **Ville de Kabinda, Cité de Ngandajika, Cité de Lubao et Commune rurale de Luputa.**

Le présent avis d'appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passations des Marchés publié sur UNDB le 30 novembre 2022.

L'objectif principal de la mission est de disposer, pour les sites sélectionnés des provinces du Kongo central et de Lomami, (i) des études de faisabilité, de études hydrogéologiques d'implantation des sites de forage, des études techniques des forages et réseaux, et des DAO pour la réhabilitation et le renforcement des systèmes d'approvisionnement en eau potable et (ii) des études techniques et des DAO pour la construction des ouvrages EHA dans les écoles et centres de santé.

De manière spécifique, la mission du Consultant doit permettre de disposer :

7

- des études de faisabilité proposant une classification des sites prioritaires pour la réalisation des infrastructures d'alimentation en eau potable (AEP) dans les ETD sélectionnées, une analyse sur la possibilité et la nécessité de réalisation des ouvrages EHA dans les écoles et centres de santé des sites où seront réalisées les installations d'AEP ;
- des études hydrogéologiques proposant une classification des cibles prioritaires pour la réalisation des forages de production d'eau potable, en tenant compte de la durabilité de la ressource souterraine, de sa protection, de sa qualité, et visant à minimiser les coûts éventuels du traitement de l'eau, de pompage et de transferts ; sur la base de ces cibles, disposer d'un DAO pour la réalisation des forages ;
- des études techniques APS, APD, ainsi que les DAO pour les ouvrages hydrauliques (réseau, réservoirs, stations de pompage, captage et/ou station de traitement) susceptibles d'alimenter les populations cibles des sites prioritaires identifiés ;
- des études techniques d'APD et les DAO pour la construction des ouvrages EHA dans les écoles et centres de santé situés dans les sites prioritaires sélectionnés ;
- des évaluations environnementales et sociales des systèmes d'AEP et des travaux de construction des ouvrages EHA proposés afin d'orienter sur les instruments de gestion environnementale et sociale à développer.

Les Termes de Reference (TDR) sont joints à cette demande de manifestation d'intérêt de la mission ou peuvent être trouvés sur le site web suivant : <https://www.ceporc.com/>.

La Cellule d'Exécution des Projets-Eau (CEP-O) invite les candidats intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations.

Les prestations attendues seront assurées par un Consultant disposant d'une expérience générale d'au moins dix (10) ans. Une expérience pertinente spécifique dans la réalisation d'études d'Alimentation en Eau Potable (AEP) et d'infrastructures d'assainissement est nécessaire. L'expérience spécifique sera justifiée par des références similaires au cours des dix (10) dernières années, soit :

- *Au moins deux (02) références d'études APS, APD et DAO pour les AEP des plusieurs sites d'ouvrages servant au moins 20.000 habitants, incluant la pose de conduite en PEHD et/ou en fonte ductile, la construction des réservoirs et/ou châteaux d'eau d'au moins 300 m³.*
- *Au moins deux (02) références d'études hydrogéologiques, dont géophysiques et DAO pour l'implantation de forages de tubage d'au moins 6'' de diamètre et profonds d'au moins 80 m*
- *Au moins deux (02) références d'études de dimensionnement d'installation photovoltaïques dont un (1) pour le pompage solaire de puissance d'au moins 15 KWc installée*
- *Une référence d'études APD pour le dimensionnement d'ouvrages EHA. L'étude pour les ouvrages EHA dans les écoles ou/et centres de santé est un atout considérable.*

Les experts clés ne seront pas évalués à ce stade de la présélection.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives et augmenter leur chance de qualification mais ils doivent indiquer clairement si l'association est sous la forme d'un groupement ou de sous-traitant. Dans le cas d'un groupement, tous les membres sont conjointement et solidairement responsables pour tout le contrat, en cas de sélection.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être concis et comprendre au maximum 30 pages, police calibri ou similaire, taille 11.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) (juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018, Novembre 2020, Septembre 2023, février 2025 et septembre 2025) « Règlements de Passation des marchés », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)**. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) ((juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018, Novembre 2020, Septembre 2023, février 2025 et septembre 2025) « Règlements de Passation des marchés » et les « Lignes Directrices » de la Banque mondiale sur la Prévention et la Lutte contre la Fraude et la Corruption dans les projets financés sur les Prêts de la BIRD, et les crédits et les subventions de l'IDA (datant du 1^{er} juillet 2016), ainsi que les dispositions stipulées dans l'Accord de financement applicables au projet.

Les Consultants intéressés et remplissant les conditions requises, peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **du lundi au vendredi, de 10 heures à 16 heures locales.**

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, par courrier ou par e-mail) au plus tard le **mercredi 6 mai 2026.**

Cellule d'Exécution des Projets-Eau (CEP-O),
A l'attention de Monsieur Nestor MANDUKU MBUTA, Coordonnateur National
22007, Route de Matadi, BINZA – Ozone, Kinshasa / NGALIEMA
Tél. : (+243) 981 027 465 – 823 636 173
E-mail : scmpasea@cepordc.com avec copie à scpm@cepordc.com

Fait à Kinshasa, le 21 avril 2026

Nestor MANDUKU MBUTA

Coordonnateur National

